Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 11 (1935-1936)

Heft: 17

Artikel: Les liaisons dans le haut commandement

Autor: Pasquier, Philippe du

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709872

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les liaisons dans le haut commandement

par le lieutenant-colonel Philippe Du Pasquier

Si la question des transmissions est ancienne, le terme est somme toute assez récent. Il est devenu officiel le jour où la liaison en général — liaison infanterie-artillerie en particulier — sont devenues des principes de commandement. La liaison, c'est l'organisation ou la réorganisation du commandement; la transmission, c'est l'exécution matérielle de ce principe. L'application rationnelle de ces principes conditionne l'exercice du commandement avant l'opération, pour la monter: la liaison domine;

pendant l'opération, pour l'exécuter: la liaison existe, on est tributaire de la transmission;

après l'opération; la transmission peut momentanément faire défaut; la liaison ne cesse de se prendre.

La liaison ne saurait être trop complète: son seul risque est d'être insuffisante. Tandis que la transmission est limitée dans son développement par l'alourdissement de l'appareil de commandement, qui exige à son tour des moyens de transmission toujours plus complets. Plus on multiplie les instances, plus on répartit les pouvoirs, plus fort doit être la dotation des états-majors et unités en spécialistes et en matériel.

Il y a donc un équilibre à réaliser entre cette dotation et la souplesse nécessaire du jeu de ces états-majors et unités. Cet équilibre paraît réalisé par l'organisation actuelle: la dotation en spécialistes et matériel est large; son emploi est certainement souple, en ce sens que les unités restent indépendantes, puisqu'elles disposent de tous leurs moyens. Quand elles sont réunies, le génie paraît assurer leur coopération en établissant le réseau de base, que l'infanterie et l'artillerie prolongent jusqu'aux compagnies ou aux P. C. Est-ce à dire que le système soit parfait? Il n'est en tous cas pas le seul possible, car il a un inconvénient majeur: le manque d'unité de doctrine, qui vient du fait que les écoles ne sont pas communes aux trois armes. De plus, en vertu du fait que chacun veut avoir l'air d'en savoir plus que les autres, il est notoire que les réseaux d'infanterie et d'artillerie cherchent à rester autonomes, alors que la collaboration entre eux et avec le génie devient de manœuvre en manœuvre plus nécessaire. Voici pourquoi:

Tout chef d'unité de combat, à tout le moins le régiment combiné, agit sur des troupes de toutes armes. Son action se traduit par des ordres, lesquels sont inspirés par des directives et des renseignements. L'élaboration de ces ordres appelle des propositions émanant de l'entourage du chef, c'est-à-dire d'officiers qui lui sont adjoints comme experts.

Tandis que le chef d'état-major, par exemple, fixera les bases d'une opération et que l'officier du front en préparera le détail, chaque expert s'attachera à l'instruction spéciale dont aura besoin l'arme qu'il représente à l'état-major: le chef d'artillerie pour l'artillerie, le deuxième officier d'état-major pour les services de l'arrière, etc. Il en est de même pour les *troupes de transmission,* qui disposent désormais à l'état-major de l'unité d'armée d'un organe spécial, improprement dénommé « chef du télégraphe » et destiné à fournir à cette unité d'armée les moyens matériels de réaliser ses liaisons.

Dressons maintenant par la pensée le schéma d'organisation d'un état-major de division ou de corps d'armée: à côté du commandant, de son chef d'état-major et de son chef d'artillerie, qui *conduisent* les opérations, nous avons les officiers d'état-major général (front, renseignement, arrière) qui les *organisent,* et les « chefs de service » (génie, transmissions, santé) qui les *appuient.* Entre ces différentes instances de commandement et les troupes, qui *exécutent,* on peut déjà se faire une idée de l'importance que prendra dans un réseau téléphonique ce qu'on peut appeler les « besoins du commandement ».

C'est à ces besoins que satisfont nos compagnies de télégraphistes: dans les unités de troupes combattantes, les organes de transmission qui leur sont propres prolongent le réseau jusqu'au front; au-dessus des uns et des autres et pour coordonner leurs moyens au fur et à mesure que les besoins surgissent ou changent, on a recours au *bureau de transmission,* organe qui devient indispensable à l'unité d'armée précisément pour établir la liste de ces besoins, d'entente avec les différentes armes, et pour régler toutes les questions de codes, d'utilisation du réseau civil, de complément du fil par les autres moyens, de prêt et d'échange de matériel, de repliement et de destructions, de contrôle du fonctionnement, de prévision de la phase suivante, de contact avec le service de renseignement. En un mot, le bureau de transmission coordonne l'emploi des moyens dans le souci de l'intérêt général.

Ainsi apparaît le rôle du service de transmissions, unifié à l'Etat-major par les soins d'une instance toujours en contact avec les officiers de l'opératif, pour assister à l'élaboration de leurs ordres et prendre les mesures en conséquence, avant même que les subordonnés immédiats en aient eu connaissance. Ces derniers doivent en effet trouver prêts, dès le début d'une action, les nœuds de communication où iront se rattacher leurs propres troupes de transmission. Immédiatement au retour d'une reconnaissance de position, par exemple, les éléments de transmission seront mis en œuvre par des *ordres de construction,* avant que le commandant ait rédigé son ordre. Autrement dit l'organisation du canevas des transmissions précède le choix des emplacements. Elle est le fruit du raisonnement que le chef du télégraphe est appelé à faire chaque fois qu'un ordre opératif s'élabore. Celui-ci une fois élaboré, le chef du télégraphe élaborera le sien avec rédaction des points suivants:

1. Mission du groupement.
2. Dislocation (tâches des cp. tg.).
3. Réseau (ressources existantes, schéma).
4. Langage.
5. Bureau de transmission.

A chaque changement de situation un contact doit être pris entre les chefs tactiques et leurs organes de transmission, en vue de l'exécution des tâches, du choix des emplacements, de la désignation des chefs de centraux, des disponibilités. Nous touchons ici à la question complexe de la subordination, au sujet de laquelle il n'est peut-être pas inutile d'ouvrir une parenthèse, rappelant l'organisation sommaire des transmissions dans la division actuelle.

Les transmissions des Brigades de plaine sont faites par la compagnie de télégraphe de campagne, dont le chef est le suppléant du chef de télégraphe de la division sur le front. D'autre part il est maître avant tout du réseau téléphonique et optique, alors que le chef du télégraphe en titre l'est pour tous les moyens réunis, et se tient, lui, aux côtés de l'officier de renseignement de la division. Cette *cp. tg. camp.* établit le réseau qui relie Corps d'Armée à Division, Division à Brigades, et exceptionnellement Brigades à Régiments. Les patrouilles téléphoniques des Régiments font le reste.

Les transmissions de la Brigade de montagne sont

faites par la *cp. tg. mont.* dont le chef est officier de transmission de la Brigade et établit le réseau jusqu'aux bataillons.

En plaine les officiers télégraphistes subalternes sont chefs de transmission de brigades, en montagne ils sont chefs de transmission de régiments, ce qui, au point de vue des tâches, offre l'équivalence. (A suivre.)

Grève

(Suite et fin.)

Tout étant rentré dans le calme, nous partons direction Riponne, rue Haldimand, Grand Pont, St-François, et la marche se termine sur la terrasse sud de l'Hôtel des Postes, où l'on nous met au repos. Il est près de 6 heures, et, pour nous, cela ne va guère: la fatigue pèse et la faim tire! Nous étions là depuis 20 minutes, plutôt mélancoliques, assis sur le bord des quais, lorsqu'un changement du décor se produit tout à coup: par le portail ouest, surgit un officier de dragons. Sur le moment, nous ne voyons que lui: le beau soldat, et son élégante tunique verte et casque à chaînette, sur une monture fringante et richement caparaconnée! Derrière, tout son escadron suivait. Machinalement, sans ordre, nous nous étions levés pour suivre les évolutions de cette belle troupe; l'escadron fit le tour de la terrasse, sur quatre cavaliers de front. La conversion achevée, il s'arrêta au garde à vous, et son commandant donna quelques instructions, dont j'ai retenu ceci: « Agir en conformité des ordres reçus; le service sera difficile, à cause du pavé et des rails de tram; tenir vos chevaux bien en mains. » Puis ce fut le départ, aussi soudain que l'arrivée: la cavalerie se déplace autrement que le fantassin!

Cette diversion, survenue très à propos, nous fut salutaire; elle donnait corps à la rumeur qui courait depuis le matin, que d'autres troupes étaient mobilisées. Dès ce moment, nous attendions un événement que l'on sentait dans l'air et qui se produisit bientôt. En effet, peu de temps après le départ des dragons, un ordre nous fit rompre les faisceaux, aligner en colonne de marche, et nous nous rendîmes sur la chaussée sud de St-François, près des contreforts de l'église, front à l'Hôtel des Postes; les autres compagnies étaient déjà déployées et nous prîmes la suite de la haie. A peine en place, un « Garde à vous! Fixe! » nous immobilisa. En même temps, une fanfare éclatait du côté de l'avenue du Théâtre. Ma première réflexion fut: « Tiens! les grévistes ont réussi à organiser un cortège; alors gare! ça va chauffer! »

Pour cette fois, je me trompais: c'était le bataillon 4 qui arrivait, précédé de son état-major et de sa musique. Quel soulagement pour nous! Nous avons regardé, immobiles, défiler le bataillon, ce qui ne nous empêchait pas de voir les compagnies impeccablement alignées et d'apprécier la belle tenue de nos aînés. Et puis, risquant un œil vers l'extrémité de la place, nous voyions les balcons et fenêtres des hôtels Gibbon et du Grand-Pont, disparus depuis, noirs de monde, et notre joie fut à son comble d'entendre la foule applaudir et crier: « Vive la Suisse! Vive l'armée! »

... C'est ainsi qu'à 7 heures, le bataillon de recrues remontait le Valentin, fourbu, affamé, c'est un fait, mais joyeux et chantant à pleine voix le « Roulez, tambours! » Non par affectation ou forfanterie, certes, mais parce que nous étions contents, conscients de l'effort accompli et de nous être rendu utiles.

Dès l'arrivée en caserne, mise en tenue de quartier puis descente au réfectoire, c'est ce qui pressait le plus; on peut croire qu'il ne resta pas grand'chose de l'excellent repas qui nous fut servi, car les estomacs étaient creux. Ensuite, on put aller à la cantine, mais on ne s'y attarda guère, parce que la fatigue se faisait sentir, et aussi parce que ceux du 4 l'avaient envahie, ce qui nous laissait peu de place.

Après une nuit réconfortante, nous avons repris l'instruction dès le lendemain, et nous n'eûmes plus de contact avec les troupes mobilisées, qui furent licenciées trois jours plus tard, la grève ayant rapidement pris fin.

Mais, pour nous, il y eut une suite à cette mémorable journée: à l'appel principal du lendemain, lecture fut donnée d'une lettre de remerciements du Conseil d'Etat pour le service accompli, annonçant en plus qu'une somme de fr. 100.— était allouée à chaque compagnie à cette occasion.

En cours d'école, nous avons apprécié à sa juste valeur le geste reconnaissant de l'Etat de Vaud. Il arriva en effet que, lors des exercices de marche de 30 et 50 km, il nous fut accordé une ration exceptionnelle de vin, pain et fromage qui fit le plus grand plaisir, payée par l'allocation de l'Etat.

Quinze ans plus tard, l'occasion me fut donnée de rappeler ce service de grève au colonel G..., alors commandant de place de Lausanne, comme je l'ai mentionné. « Oh! » me déclara-t-il, « on peut dire que nous ne nous en étions pas mal tirés... »

C'est sur cette parole, toute de satisfaction, que je termine ce récit d'un épisode de ma vie militaire.

H. C.

Petites nouvelles

Comme on le sait, le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire fédéral à commander 40 avions du type « C 35 », bi-place de combat et de reconnaissance, dont voici quelques renseignements techniques: le nouvel appareil revient à environ fr. 150,000.—, y compris les instruments de bord. (Dans le crédit de 5,1 millions de francs ne figure donc pas le coût des moteurs, soit 2 millions de francs.) En effet, cette somme prélevée également sur le fonds de renouvellement a déjà fait l'objet d'une autorisation du Conseil fédéral, en octobre dernier. Ces moteurs — il s'agit de moteurs à compresseur de 860 ch. — sont construits par deux maisons suisses spécialisées dans ce genre de construction, la fabrique Saurer à Arbon, et la fabrique de locomotives de Winterthour. Sans le moteur, le nouvel appareil revient à fr. 80,000.—; à cela s'ajoutent deux parachutes, les mitrailleuses (deux pour le pilote, montées dans l'aile inférieure et tirant en dehors du champ de l'hélice, et une pour l'observateur, montée sur pivot), les lance-bombes disposés sous l'aile inférieure, un appareil de photographie, un poste radiophonique émetteur et récepteur à ondes courtes, qui portent le coût d'un appareil, sans moteur, à près de fr. 100,000.—. Pour la réserve de matériel et de pièces détachées, un poste de fr. 600,000.— est prévu et pour complémenter l'armement par un canon de petit calibre à tir rapide, fr. 580,000.—. Ainsi le crédit total pour 40 avions, sans les moteurs, est évalué à 5,1 millions de francs.

*

Au sujet des intéressants exercices militaires effectués dans la région entre Sursee et Willisau, il convient encore de préciser qu'outre les écoles de recrues de cavalerie, de cyclistes et de motocyclistes, la bttr. de can. auto 87 y a pris part également en effectuant son cours de répétition.

Placés sous la direction du chef d'arme de la cavalerie, le colonel divisionnaire Labhart, ces exercices ont permis d'expérimenter une fois de plus, l'efficacité des *détachements d'exploration* constitués par des unités de cavalerie, des troupes cyclistes et motocyclistes, des chars blindés et de l'artillerie motorisée. Dotés d'armes appropriées, ces détachements, dont la force de pénétration est considérable, rendront d'appréciables services aux divisions auxquelles ils seront rattachés. C'est un nouveau progrès, et non des moindres, à l'actif de notre défense nationale.

*